



DECLARATION DE CANDIDATURE

SCRUTIN DU 1ER AU 8 DÉCEMBRE 2022

ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL AU COMITE SOCIAL D'ADMINISTRATION LOCAL

INSTITUÉ À LA DDFIP DU PAS DE CALAIS

Je soussigné(e)
M. \square Mme \square
NOM d'usage¹:
Prénom:
ID Finances (n° ministériel sur Anaïs) ou n° DGFIP :
Corps et Grade :
Direction, Service à compétence nationale :
Service d'affectation :
déclare faire acte de candidature sur la liste présentée par les organisations syndicales CFDT Finances Publiques et CFTC DGFIP aux élections organisées du 1 ^{er} au 8 décembre 2022 pour la désignation des représentants du personnel au comité social d'administration local de la DDFIP du Pas de Calais.
Je déclare avoir pris connaissance des dispositions réglementaires régissant les instances de représentation du personnel (article 33 du décret n°2022-1427 du 20 novembre 2020 relatif aux comités sociaux d'administration dans les administrations et établissements publics de l'État) qui précisent qu'aucune liste ne peut être déposée ou modifiée après la date limite de dépôt des listes de candidats² et aucun retrait de candidature ne peut être opéré après le dépôt des listes de candidats.
À, le

Signature, précédée de la mention « lu et approuvé » :

L'attention des candidats est appelée sur le fait que les listes de candidats seront mises en ligne sur le site internet de vote, pour consultation par les électeurs authentifiés. Elles sont également susceptibles d'être mises en ligne sur les intranets ministériel et/ou directionnels.

¹ Nom qui figurera sur le bulletin de vote.

² La date du dépôt des listes de candidats et des déclarations de candidature est fixée au **jeudi 20 octobre 2022** 17h (heure de Paris) au plus tard.